

De : [Elizabeth Perez](#)
À : [Francis Brousseau](#); [Martel, Yan](#)
Cc : [Isabelle Dalceggio](#); [Chantal Noël](#)
Objet : Budget pour l'ACRAFE
Date : 19 novembre 2021 16:54:21
Pièces jointes : [image003.jpg](#)

Salut à vous!

Quelques remarques par rapport au montant dans le budget de l'AQRAFE pour l'ACRAFE ☺ :

- Les dernières fois que nous avons participé aux frais de la conférence étaient pour des frais de traduction en présentiel (Québec et Montréal)
- Il me semble que ce montant est important à considérer quand la conférence a lieu au Québec et que nous voulons la rendre plus accessible à nos membres francophones qui y participeront, en aidant à défrayer des coûts de traduction (de l'anglais au français). Ce n'est pas le cas pour cette année – la conférence aura lieu en mode virtuel et c'est très compliqué d'y intégrer la traduction.
- En réalité, très peu de nos membres ont besoin de traduction simultanée. Le besoin est au niveau des anglophones qui ne comprennent pas bien le français. J'ai tendance à être en accord avec Francis – ce n'est pas nécessairement de notre responsabilité.
- En même temps, l'enjeu est le suivant : nous voulons toujours intégrer une session de l'AFE pour les étudiants « hors province », mais elle doit être présentée en français et le public cible est majoritairement anglophone. Voici ce que je proposerais :
 - o Quand la conférence a lieu en présentiel hors Québec: si nécessaire, offrir un « jumelage » de personnes à la même table/à proximité. Ça prendrait des bénévoles de l'AQRAFE
 - o Quand la conférence a lieu à distance : demander la participation de bénévoles pour faire une traduction « presque » simultanée (faire un résumé des interventions pendant la session).
 - o Quand la conférence a lieu en présentiel au Québec : voir avec l'AG la faisabilité de participer aux frais de traduction (dans les 2 directions; ceci n'arrivera probablement pas avant 2025 ou plus tard)
- Sur un autre ordre d'idée, je me demande si l'AQRAFE devrait couvrir les frais de participation du président, si son institution ne peut/veut pas payer les frais...

Voilà! Je voulais simplement faire ce partage quand c'était encore frais dans ma tête!

Bon weekend!

Elizabeth

Elizabeth Perez

Directrice

Services à la vie étudiante, Ressources socio-économiques

T 514 343-6111 poste 3399

Pavillon J.-A. DeSève

2332 Édouard-Montpetit

Bureau C-4525, Montréal QC H3T 1J4

